



DEMI-JOURNÉE DE DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

**DROIT D'AUTEUR : RÉVISIONS SUISSE
ET EUROPÉENNE – QUESTIONS CHOISIES**

**Mardi 27 avril 2021
13h50 - 18h**

Webinaire

Finance d'inscription

Webinaire

Membre du Club CEDIDAC: CHF 220

Prix public: CHF 270



Inscriptions en ligne
unil.ch/cedidac

Unil

UNIL | Université de Lausanne
CEDIDAC



PROGRAMME

Organisation : professeurs Ivan Cherpillod et Philippe Gilliéron

- | | |
|----------------|---|
| 13 h 50 | Ouverture de la salle Zoom |
| 14 h 05 | Mots de bienvenue et introduction |
| 14 h 15 | La responsabilité des plateformes selon l’art. 17 de la Directive sur le droit d’auteur dans le marché unique numérique
Martin Senftleben, directeur, Institut pour le droit de l’information (IVIR), professeur à l’Université d’Amsterdam |
| 15 h | La responsabilité des plateformes au regard de la révision de la loi suisse sur le droit d’auteur
Vincent Salvadé, deputy CEO de SUISA, professeur à l’Université de Neuchâtel |
| 15 h 45 | Pause |
| 16 h 15 | La télévision de rattrapage
Ivan Cherpillod, avocat à Lausanne, Bourgeois Avocats SA, professeur à l’Université de Lausanne |
| 17 h | Aperçu de jurisprudence
Melina Haralabopoulos, avocate à Genève, House Attorneys SA |
| 17 h 45 | Discussion / débat |
| 18 h | Clôture du colloque |

Lors de l’inscription au colloque, des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être soumises aux conférenciers. Celles-ci sont à adresser par e-mail à l’adresse cedidac@unil.ch en précisant à qui chaque question s’adresse. Les orateurs auront ainsi la possibilité d’y répondre pendant leur intervention



01010101
01010101